



N° 23

21 septembre 1998

Bimensuel

Dans ce numéro



COURRIER

Offres d'emploi et égalité des sexes

2



AUTREMENT DIT...

Le DIRE ose le faire

2



CULTURE

Le patrimoine attire la foule

3



EDITORIAL

La fusion Vaud-Genève

3



EMPLOI

12 postes vacants

8



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

14



MEMENTO

Rendez-vous avec Claude Nicollier

16



7 fonctionnaires, un cinéaste

7 fonctionnaires, réalisé par le cinéaste Marcel Schüpbach, est un film de commande. Avec un but et un public-cible: introduire la journée d'accueil des nouveaux collaborateurs de l'administration publique. C'est aussi un film d'auteur: le projet a été conçu délibérément comme un film incomplet et subjectif, et accepté tel quel.

Au début, il y a le cliché, caricatural: le fonctionnaire type, sévère et terne. Marcel Schüpbach en dresse le portrait-robot. En

suite, il y a le reportage: la vie de sept personnages dans leurs activités professionnelles durant une journée. «Partir des êtres humains et non pas de structures», montrer des gens non conformes qui représentent «la richesse d'une entreprise»: tel a été son parti pris.

Si ce film ne dit pas tout, tout ce qu'il dit est vrai. Et le portrait-robot du fonctionnaire en prend pour son grade.

Pages 4 à 7



FINANCES

Salaires 1999 et Caisse de pensions

Les effets des mesures salariales prévues dans le budget 1999 sont différents pour les collaborateurs qui se trouvent au sommet de leur classe salariale, ceux qui ont droit à une augmentation annuelle légale.

Les mesures d'économies touchant la Caisse de pensions ne s'appliqueront qu'aux augmentations de salaires pour les collaborateurs actuels de l'Etat.

Pages 12 et 13



REVOLUTION

Le duo Ramuz-Reusser

En janvier 1798, le Pays de Vaud se libérait de la tutelle bernoise.

La Vallée des

Ormonts opposa une farouche résistance au changement. C'est dans ce contexte que C.F. Ramuz inscrivit la trame de son roman «La Guerre dans le Haut-Pays». L'oeuvre de l'écrivain a inspiré le cinéaste Francis Reusser pour un film haut en couleur et en émotions.

Pages 10 et 11

Egalité des sexes dans les offres d'emploi du BRH

Est-ce que vraiment l'Etat de Vaud ne cherche que des hommes (= personnes de sexe masculin) pour repourvoir les postes vacants insérés dans *La Gazette*?

Il me semble que le temps est révolu où le féminin est automatiquement inclus dans le masculin. La Confédération et les Universités, par exemple, formulent toujours leurs offres d'emploi en langage épique ou au moins en indiquant clairement qu'elles s'adressent tant à des candidats qu'à des candidates. Ce n'est même plus agir en pionnier (comme ce fut le cas pour le suffrage féminin) que de rédiger de tels textes en respectant l'égalité entre les sexes.

*Martine Gagnebin, présidente
du Centre de liaison des associations
féminines vaudoises*

La réponse du BRH

Le BRH a pour habitude de publier les postes de cadres ouverts à l'extérieur en précisant d'une manière ou d'une autre qu'ils s'adressent aux deux sexes. C'est effectivement dans cette catégorie de postes qu'un effort reste à fournir en faveur des femmes. Dans *La Gazette*, la phrase rappelant que «les postes publiés sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes» va être reprise (l'ancien bulletin des postes vacants le mentionnait déjà en première page, mais des impératifs de place dans le journal avaient conduit à l'éviction de ces informations pratiques).

Cette formulation a notre préférence pour une question de lisibilité en ce qui con-

cerne le titre de la fonction. Le titre de la fonction et le nom de l'entreprise sont les stimuli essentiels pour faire réagir la candidate ou le candidat lectrice/lecteur (voyez comme c'est facile d'écrire dans les deux genres sans tomber dans la lourdeur...).

Marius Gasser, chef du BRH

Double peine pour les fonctionnaires

«...Il y aura des messages très difficiles à faire passer envers la population de ce canton, envers l'ensemble de cette population, les communes, les fonctionnaires en particulier.» (Charles Favre – TJ Soir du 3 novembre 1997)

«Le Conseil d'Etat, lié par le plan d'assainissement des finances cantonales voté par le Grand Conseil, estime qu'un sacrifice salarial de 35 millions de la part des collaborateurs de l'Etat est comparable à celui qui est imposé depuis plusieurs années à l'ensemble de la population vaudoise du fait de la situation économique.» (*La Gazette* N° 21, page 12)

J'avais l'impression, très subjective il est vrai, que mes collègues et moi faisions par-

tie à la fois de la population vaudoise et de la fonction publique (une sorte de maladie honteuse à éradiquer?). Notre grand privilège est donc de nous faire à la fois dévaliser comme citoyens et tondre comme fonctionnaires.

Le message passe mal.

Alain Aldag, Office d'orientation scolaire et professionnelle, Lausanne

«Des bénévoles dans la foule»

Pour marquer son dixième anniversaire, l'association Action Bénévole présente un film retraçant en une trentaine de minutes les richesses de la vie associative et de l'action bénévole. Ce témoignage cherche à encourager la participation du plus grand nombre à la vie de la cité.

La première de «Des bénévoles dans la foule» aura lieu le **jeudi 1^{er} octobre, à 18 heures, au BAP**, salle polyvalente, rue des Casernes 2, Lausanne.

Réservation auprès d'Action Bénévole, tél. 021/646 21 96 – fax 646 18 97.



AUTREMENT DIT...

Il fallait oser le faire, le DIRE l'a fait

Alors que le Canton de Vaud cherche de nouvelles raisons d'avoir confiance en lui-même, le DIRE s'active avec toute l'énergie de l'espoir pour offrir à la population et à ses plus fidèles agents, nous autres fonctionnaires, ces dites raisons.

De l'ouverture terrestre...

Dans la torpeur moite de l'été, le Département des institutions et des relations extérieures annonçait en effet une nouvelle guère moins torride: la nomination, à la tête du service vaudois des affaires extérieures, de l'ancien Haut commissaire aux réfugiés des Nations Unies! Monsieur Jean-Pierre Hocké est ainsi devenu pour les Vaudoises et les Vaudois le

symbole «d'ouverture et de coopération intercantonale, transfrontalière et européenne». Du même coup, il devenait le collègue de chacun de nos chefs de service, une bonne opération pour la motivation interne, car c'est bien à la valeur de ses confrères que l'on mesure la sienne.

... à l'interplanétaire

Le DIRE a juste autorisé l'été à prendre fin pour nous mettre la puce à l'oreille sur la suite du programme. Avez-vous repéré dans l'agenda ces quelques lignes anodines qui nous informent que Claude Nicollier parlera, à nous autres, le 6 octobre prochain? Toujours pour motiver l'interne bien sûr. Nous envoyer pour quel-

ques minutes dans les étoiles nous fera oublier certaines contingences bassement matérielles. Mais il y a plus. De source bien informée, on affirme que le chef du DIRE envisage d'adjoindre Nicollier à Hocké. Toutes les ouvertures seront dès lors offertes au Canton de Vaud: «intercantonale, transfrontalière, européenne et... interplanétaire».

Dans un avenir proche, quand on demandera au Vaudois moyen, le chou-chou des sondages, «êtes-vous OK?», il répondra, à 90%, «E.T.». Vous verrez, le prochain film que s'offrirait l'Etat, ce ne sera plus Marcel Schüpbach qui le réalisera, mais Steven Spielberg.

Francine Crettaz



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Philippe Anhorn, Isabel Balitzer Domon, Françoise Cottet, Francine Crettaz, Jacqueline Decurnex, Catherine Lavanchy, Christine Matthey Desaulles.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch



La demeure de l'île de Salagnon, au large de Clarens, a attiré plus de 1000 visiteurs.

Patrimoine: un succès fou

Début septembre, plus de 30'000 personnes ont participé aux Journées du patrimoine dans le canton de Vaud. Un grand succès pour une bonne formule!

Lundi matin 7 septembre 1998: y'a d'la joie au 3^e étage de «la Riponne». Qui peut bien se réjouir pareillement un lundi matin? L'équipe des monuments historiques, qui prend la mesure de l'immense succès des Journées du patrimoine dans le canton. A 8 h, on parle de plus de 25'000 visiteurs en deux jours!

«Un véritable tabac!» Eric Teyssiere, conservateur cantonal des monuments historiques et organisateur en chef de ces journées dans le canton de Vaud, est tout sourire. Un sourire qui ne l'a pas quitté tout au long du week-end. Mais il n'est pas seul à être satisfait, à voir ses efforts et son engagement récompensés par une pareille affluence. Il y a aussi toute l'équipe des monuments historiques, qui a secondé son chef dans l'organisation de ces journées, ainsi que des apprentis et des collaborateurs d'autres services du Département des infrastructures, des parents et amis qui ont joué le rôle de guide pendant le week-end.

La satisfaction de tous ceux qui ont «mis la main à la pâte» reflète aussi le plaisir du public à découvrir son patrimoine et des bâtiments qu'il n'a jamais eu l'occasion de voir de près.

Au fil de la journée et au fur et à mesure de l'arrivée des chiffres de fréquentation de tous les sites ouverts au public, les visages

s'épanouissaient toujours plus. Ce sont finalement plus de 30'000 visiteurs qui ont répondu à l'invitation du Département des infrastructures et des organisateurs associés.

La bonne formule

Ces chiffres sont éloquentes: plus de 3000 visiteurs à la Gordanne à Féchy, 2500 à la Rajada à Gland, 2500 à la Maison de la Doges à La Tour-de-Peilz. Les édifices militaires ont aussi fait le plein des visiteurs: 1700 à la ligne de la Promenthouse et 1500 aux forts de Chillon et de Dailly.

L'action «musées gratuits» a également rencontré un très grand succès; certains ont vu leur fréquentation doubler. Ainsi, 3800 personnes ont visité les musées de Nyon et 1700 le Musée national de Prangins. Les manifestations sur des thèmes particuliers (patrimoine lémanique et histoires de pierre notamment) ont attiré 7000 personnes en tout.

Depuis que la Suisse organise des journées du patrimoine, le canton de Vaud s'est toujours montré très actif. Cette année, il innovait en organisant ces visites sur deux jours au lieu d'un seul, en élargissant le thème national et en offrant un programme riche et varié. La formule a plu et sera reconduite en 1999.

Jacqueline Decurnex

Fusionnrite

Le projet de créer un supercanton du Léman en fusionnant les Etats de Vaud et de Genève est une idée superficielle et probablement irréaliste. Elle applique au fédéralisme suisse la logique des économies d'échelle qui conduit les grandes entreprises à fusionner entre elles pour affronter la concurrence internationale. Ses propagandistes parlent en effet beaucoup d'efficacité, de «masse critique» ou de «vision», à la manière d'un capitaine d'industrie lançant un nouveau produit sur le marché. Ils semblent ignorer que le canton n'est ni une entreprise ni un marché, mais un lieu d'histoire, d'identité culturelle et d'enracinement personnel. Autrement dit, une patrie.

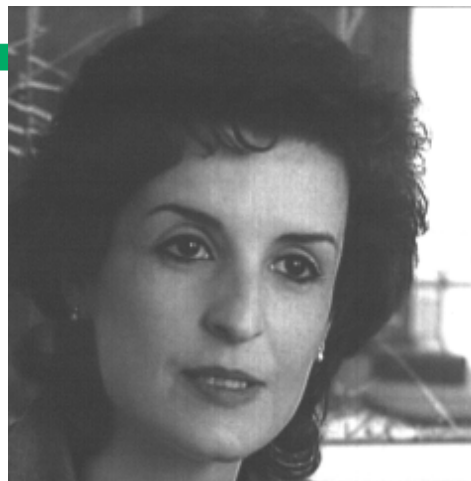
La fusion Vaud-Genève pourrait peut-être donner lieu à la création d'un vrai canton si elle était portée par un élan du coeur, un désir profond des peuples vaudois et genevois. A défaut, elle ne peut aboutir qu'à la destruction de ces deux cantons dans ce qu'ils ont de plus essentiel pour leurs habitants. Ce double suicide constituerait un revers majeur pour la Confédération, dont l'objectif premier est précisément la survie des petits Etats qui s'y sont associés au cours de l'histoire. Il est singulier qu'on puisse y songer sérieusement, si peu de temps après la création d'un vrai canton, celui du Jura, qui ne doit rien à la raison économique, ni même à la raison tout court.

Naturellement, les liens profonds qui relient une terre, son histoire et ses habitants sont rarement présents à l'esprit des gestionnaires de l'économie ou de la politique. Ils sont le plus souvent inconscients pour les gens qui en vivent. C'est un peu comme l'air qu'on respire: on n'y pense pas, sauf si on en manque. Lorsque les citoyens vaudois et genevois seront appelés à voter sur la fusion, ils se trouveront à peu près dans cette situation. Ils sentiront qu'on leur propose de sacrifier leur patrie pour des motifs d'ordre inférieur et ils diront non. En attendant, les problèmes concrets de la collaboration intercantonale restent lancinants, et les progrès trop lents. On se souvient de feu le RHUSO. En désespoir de cause, les cantons en seront peut-être réduits à souhaiter une intervention accrue de la Confédération dans les domaines encore réservés de leurs compétences propres. Ce serait peut-être triste, mais cela resterait suisse.

Laurent Rebeaud



Max Fattet,
directeur Centrale d'achats



Rose-Marie Fritschi,
assistante sociale

7 fonctionnaires

Un film de Marcel Schüpbach

La fonction publique vue du côté vie. C'est le pari tenu par le cinéaste Marcel Schüpbach. En vingt minutes, il montre le déroulement d'une journée de sept collaborateurs de l'Etat. Quel rythme!

Bernard
Courvoisier,
enseignant



Anna-Maria Di Marino,
conseillère en personnel



Au commencement, il y a le cliché. Le fonctionnaire type, tel que l' imagine aujourd'hui encore une grande partie de l'opinion publique: sévère et terne, dépourvu d'imagination, camouflé derrière son règlement, planqué pour la vie. Marcel Schüpbach en fait dresser le portrait-robot, à la manière des services de l'identité judiciaire. Et cela donne une frimousse peu avenante (voir p. 1).

Ensuite, il y a le reportage. Sujet: une journée à l'Etat de Vaud, vue à travers les occupations de sept fonctionnaires. Il démarre à 7 h 30, sur le Léman, à bord du bateau du cantonnier des eaux William Fiaux. Il nous emmène dans les bureaux de la CADEV, dans un Office régional de placement, dans une classe pour élèves étrangers, à la Maternité, dans un service social, à la Police de sûreté. Il se termine sur le bateau du cantonnier, à 18 h 30, après un périple riche en images, en visages, en paysages. Et en émotions.

Le cinéaste n'a pas cherché à dresser un portrait fidèle du fonctionnaire moyen. Ses personnages n'ont pas fait l'objet d'une recherche en représen-

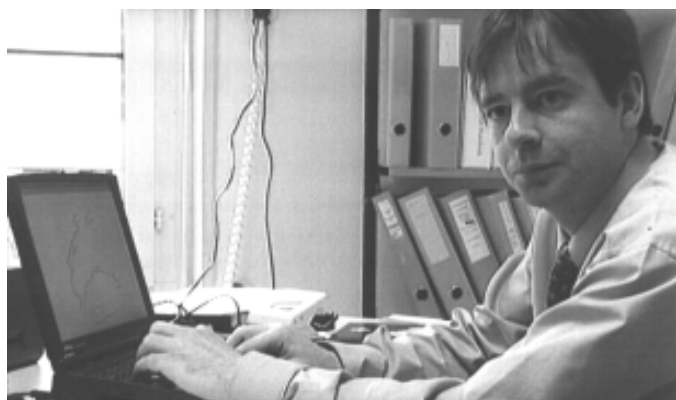


Marie-Thérèse Adjaho,
sage-femme

tativité. Sa démarche ne doit rien à la statistique, ni à la sociologie. Il a voulu, d'emblée, montrer des individus dans leur travail, dans leur vie, dans leur réalité quotidienne. Le choix des protagonistes, comme celui des images et des extraits d'entretien, répond aux règles ordinaires du bon reportage: il privilégie le mouvement, la couleur, le mot qui fait «tilt», la phrase qui sonne juste.

A la base, c'est un film de commande. Il a été réalisé à la demande du Centre d'éducation permanente de l'Etat de

Suite à la page 6



Olivier Ribaux,
coordinateur judiciaire



William Fiaux,
cantonnier des eaux

Photos extraites de la bande vidéo, avec l'aimable collaboration du Département d'audiovisuel de l'Ecole cantonale d'art



7 fonctionnaires

Suite de la page 5

Vaud (CEP), dans un but bien précis: introduction à la journée d'accueil des nouveaux collaborateurs. Il est destiné en premier lieu à leur donner une image stimulante du service public dans lequel ils se sont engagés. Ce parti pris, le réalisateur Marcel Schüpbach a accepté de le reprendre à son compte, à partir de quoi il a travaillé en toute liberté.

Naturellement, le choix des protagonistes et des séquences retenues pour le montage final reflète ce parti pris. Le film montre avec brio qu'il y a, dans l'administration vaudoise, des fonctionnaires qui ne ressemblent pas, mais alors pas du tout, à l'image traditionnelle du rond-de-cuir. Il ne démontre pas que tous les fonctionnaires sont des gens mobiles, enthousiastes et autonomes dans leur fonction. Mais il suggère qu'aujourd'hui, tout cela est possible.

Le respect de la vérité

Une fois le sujet défini et les protagonistes choisis, le respect de la vérité a joué pleinement. Dans l'enfilade des petites tranches de vie qui rythment la journée, on sent la passion des sept fonctionnaires pour leur métier, leur engagement, et un certain bonheur d'être au service de la population. Mais on perçoit aussi les doutes, les craintes, voire les moments de spleen qu'ils traversent. A plusieurs reprises est relevé le problème des exigences administratives «où il faut consacrer toujours plus de temps à la paperasse, au détriment du relationnel». La difficulté d'assumer des tâches en croissance avec des moyens stagnants n'est pas dissimulée. Si ce film ne dit pas tout, tout ce qu'il dit est vrai. Et le portrait-robot du fonctionnaire en prend pour son grade. Le message devrait intéresser un large public, au-delà des nouveaux collaborateurs de l'Etat.

LR



Dernières images, en forme de question

Un film d'auteur

«7 fonctionnaires» est un film de commande, produit par l'Etat. Mais Marcel Schüpbach l'a envisagé, nous dit-il dans cette interview, «comme un film d'auteur».

– Présenter l'administration vaudoise: le programme était vaste! Quelle approche avez-vous choisie?

– Comme on ne pouvait pas présenter toute l'administration, c'est-à-dire des milliers de gens, j'ai proposé que ce film soit délibérément incomplet et subjectif. Cette base a été acceptée.

J'ai choisi de filmer sept personnes parce que je voulais partir d'êtres humains et non pas de structures. Comme ce film s'adresse aux nouveaux fonctionnaires, il fallait que les spectateurs puissent s'identifier à des gens. Je l'ai conçu comme un hors d'œuvre incitatif et ludique.

– Pourquoi sept personnages et comment s'est fait ce choix?

– Au départ, chaque personnage devait être issu d'un département; mais la réorganisation de l'administration vaudoise est venue tout bouleverser entre-temps. On a quand même réussi à montrer dans le film différents domaines d'activités: l'enseignement, la police, le social, la santé, la protection des eaux, la gestion des fournitures de l'Etat.

Pour rencontrer ces sept personnes, il a fallu du temps: partir du haut de la hiérarchie en expliquant quels types de personnages je recherchais, et redescendre vers la base. Si je ne passais

pas ces étapes, l'accueil était plus difficile. Ce travail m'a pris environ deux mois.

– Et l'idée de la journée?

– C'est venu plus tard. L'enjeu était que le spectateur s'attache à sept personnages différents et les sente vivre en vingt minutes. Le fait de les suivre durant une journée de travail permettait de les réunir dans un même univers – l'Etat – tout en entrant dans chaque monde particulier. Au tournage, j'ai filmé chaque personnage du matin au soir, et ensuite j'ai imbriqué le tout au montage.

– Votre film commence sur un portrait-robot du fonctionnaire, sans particularités et sans relief: une image que vous aviez vous-même?

– Ce portrait ne reflète pas directement mon impression sur les fonctionnaires. Quand j'ai accepté de faire le film, j'en ai parlé autour de moi, et je voyais sur la tête des gens qu'ils pensaient tous la même chose:

«La richesse d'une entreprise repose sur les gens non conformes»

oh! mon pauvre, faire un film sur les fonctionnaires vaudois, ça va pas être drôle. Les clichés sur les fonctionnaires sont particulièrement caricaturaux: faire un film sur ce sujet veut tout de suite dire que ça va être triste et ennuyeux.

– Tous les personnages de votre film sont à l'opposé de ce cliché. Pourquoi?

– Je n'aime pas filmer des gens que je n'aime pas. Et je voulais aussi casser cette image que les Suisses ont d'eux-mêmes: ce côté helvétique dépressif, cette sorte d'autocomplaisance à se dénigrer soi-même. A tous les niveaux, et dans n'importe quelle entreprise, c'est un système qui finit par démobiler tout le monde. Et j'avais envie en m'adressant aux nouveaux fonctionnaires de leur montrer des choses plus stimulantes: des gens qui croient en ce qu'ils font, qui aiment leur métier et la vie. J'ai donc choisi des gens qui, même s'ils ont parfois des aspects très fonctionnaires, ont tous une originalité propre.

– Ils sont avant tout passionnés par leur travail, et leur statut de fonctionnaires paraît secondaire. Est-ce ce qui vous a le plus surpris ou étonné dans leurs témoignages?

– J'ai recherché des personnes qui dégagent une énergie, de la vitalité. Je voulais montrer que la vie est toujours plus complexe que les clichés. Par exemple, la conseillère en placement qui dit que son travail l'amuse casse le cliché du fonctionnaire qui doit forcément avoir une sorte d'empathie sinistre pour aider les chômeurs, et qui ne pourrait pas prendre du plaisir dans ce travail. Alors qu'elle dégage une lumière qui rejaillit sur eux.

– Le parti pris de présenter des employés non conformes visait-il à casser

L'image conventionnelle et négative du fonctionnaire?

– Aujourd'hui, dans n'importe quelle entreprise, publique ou privée, le discours officiel est à la mobilité, à la flexibilité, au dynamisme. Mais il est en complète contradiction avec un discours sous-jacent qui demande aux gens d'être avant tout dociles et silencieux. C'est complètement ambigu. Et les employés qui sont choisis pour grimper dans la hiérarchie sont presque toujours dans la conformité. Et j'avais envie de dire dans ce film que la richesse d'une entreprise repose sur les gens non conformes. Car ce sont eux qui apportent la vie, et c'est à mon avis ce qui compte le plus. Il faudrait arriver à le reconnaître dans les faits et pas seulement dans les discours officiels.

– La mise en confiance face à la caméra a-t-elle été difficile?

– Les doutes ou les craintes ne s'exprimaient pas volontiers. Dans le film, il reste peut-être une minute d'interview pour chaque personnage, alors qu'elles ont duré en réalité 35 à 40 minutes. Dans les discussions préalables au tournage, tout ressortait, mais il a fallu discuter très longtemps et mettre en confiance pour que certaines choses reviennent devant la caméra.

Le plus difficile a été de les faire parler d'eux-mêmes, au-delà du discours informatif sur la fonction publique. J'ai retrouvé chez certains ce côté protestant vaudois: une espèce de pudeur à être sur le devant de la scène, une difficulté à exprimer des sentiments trop directs, et aussi la peur des réactions des collègues ou de la hiérarchie.

– ***Dans une récente interview, vous déclariez qu'un documentaire est un savant dosage de jeu et de vérité.***

8 heures du matin: Marcel Schüpbach explique ses choix et ses convictions sur la fonction publique



Comment voyez-vous l'alchimie dans ce film sur l'administration publique?

– C'est vrai aussi pour ce film: dès que la caméra tourne, la réalité n'est déjà plus ce qu'elle était. Et les moments de vérité, c'est par exemple la personne qui arrive devant la caméra et qui dit qu'elle ne veut pas être filmée, qu'elle ne veut pas de témoin. Ou alors quand tout à coup, en fin de journée, les gens ne remarquent plus la caméra. C'est le cas par exemple lorsque Max Fattet jette sa cendre de cigarette dans la plante verte du bureau. Mais pour que ces moments arrivent, il faut être extrêmement disponible et savoir se faire oublier. Il faut se greffer sur ce que font les gens et non pas l'inverse. Il faut être à l'écoute pour que la vie existe.

Le montage du film est aussi un dosage de jeu et de vérité: on doit couper, agencer des morceaux, et reconstruire la réalité tout en restituant des émotions qui sonnent juste.

– ***Vous travaillez comme cinéaste indépendant depuis de nombreuses années (voir encadré). Un film de commande comme celui-ci***

était-il plus contraignant?

– Pour moi, ce film n'était pas du tout contraignant à réaliser. Bien sûr, il y avait un but et un public-cible. Mais je l'ai envisagé comme un film d'auteur. D'autant que les personnes qui m'ont demandé de le réaliser avaient envie de ce regard extérieur, envie de quelque chose qui aborde les choses de manière subjective, pour éviter ainsi le pensum didactique. Du moment qu'on me demandait un film ouvert et libre, je n'ai pas senti de contraintes. Il n'y a d'ailleurs eu aucune censure sur le produit final, le montage a été accepté tel quel.

Propos recueillis par Dominique Guindani

Un cinéaste qui aime capter la vie

Né à Zurich en 1950, Marcel Schüpbach garde de profondes attaches avec son lieu d'origine, La Chaux-de-Fonds. Parallèlement à ses études de lettres à Lausanne, il entre dans le cinéma suisse tout d'abord comme technicien, en travaillant comme opérateur et monteur sur différents films suisses romands. Puis il passe très vite à la réalisation en présentant un premier court métrage, *Murmure*, à 21 ans. Films de fiction et documentaires se succèdent à intervalle régulier: *Lermite*, *L'Allègement*, *Chacun pour l'autre* ou *Les Agneaux*, pour n'en citer que quelques-uns.

Sa passion pour la littérature et la peinture, son goût pour la rencontre avec les gens et sa qualité d'écoute lui offrent l'occasion de signer régulièrement des reportages pour des émissions de la télévision suisse romande: *Temps Présent*, *Tell Quel*, *Viva*, ou tout récemment un *Littéra-Tour de Suisse* où le chasseur d'images se fait «chasseur de proses».

Les Journées d'accueil du CEP

Le Centre d'éducation permanente pour la fonction publique (CEP) organise chaque année des séances d'information destinées aux nouveaux collaborateurs de l'Etat. Ces séances duraient, jusqu'à l'an dernier, une demi-journée. C'était court: les participants peinaient à digérer la masse des informations déversées. Cette an-

née, le CEP offre une véritable Journée d'accueil, organisée en séminaire, sous le titre «Bienvenue à l'administration cantonale vaudoise». Le film *7 fonctionnaires* y sera diffusé pour la première fois, le 25 septembre prochain.

**CEP, Bâtiment de pharmacie de l'Université de Lausanne.
Tél. 021/ 691 11 31**

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Réf.	Fonction	Description
19.1159	Adjoint A (chef de secteur) cl. 29-32 100%	Activité: chef(fe) du secteur qui est le leader d'importantes réformes liées à la modernisation de la fonction financière de l'Etat: pilotage de l'introduction du contrôle de gestion, analyse des investissements, mesures structurelles du plan d'assainissement et supervision de l'informatique financière. Indispensable: titre universitaire (licence HEC) avec expérience confirmée en matière d'analyse financière, de contrôle de gestion ou de révision, maîtrise des instruments micro-informatiques, grande facilité de rédaction et capacité de conduite, parfois sous stress. Souhaité: de bonnes connaissances de la langue allemande seraient un avantage.
19.1144	Inspecteur forestier cl. 27-31 100%	Activité: vous êtes responsable d'un arrondissement comportant les propriétés forestières de 37 communes, de l'Etat, de privés et de la Confédération. Indispensable: diplôme d'ingénieur forestier et brevet fédéral d'éligibilité. Quelques années de pratique depuis l'obtention du brevet sont souhaitables. Lieu de travail: Morges.
19.1145	Substitut C cl. 25-29 à Substitut A cl. 28-31 100%	Activité: traitement de dossiers judiciaires au sein du Ministère public. Indispensable: brevet d'avocat, doctorat en droit ou licence en droit avec thèse, ou licence en droit et pratique professionnelle de 3 ans au minimum.
19.1150 19.1151	Conseillers en orientation A cl. 23-26 un poste à 60%, l'autre à 30%	Activité: vous recevez des jeunes et des adultes afin de les aider à élaborer un projet scolaire ou professionnel par des entretiens psychologiques ou, parfois, des examens psychotechniques. Indispensable: licence en psychologie, mention orientation scolaire et professionnelle ou titre équiv. Pratique professionnelle de 2 ans en tant que conseiller en orientation ou diplôme post-licence de conseiller en orientation ou équiv. Particularité: voir FAO du 15 septembre 1998.
19.1149	Maître d'ens. prof. C cl. 20-23 64%	Activité: enseignement des branches techniques aux apprentis de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e années: dessin de patron, moulage, cours d'initiation aux techniques industrielles du prêt-à-porter. Indispensable: diplôme ET d'une école technique de l'habillement ou maîtrise fédérale ou CFC de couturier(ère) et pratique professionnelle de 6 ans comme maître d'enseignement professionnel D ou titre équiv. Diplôme fédéral de maîtrise professionnelle ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse.
19.1155	Inspect. des finances C cl. 18-20 à Inspect. des finances A cl. 25-28 100%	Activité: sous la direction des responsables de la révision des départements, cette personne procède aux opérations de contrôle en s'assurant de la juste application des principes de gestion financière, des règles légales et comptables. Indispensable: vous êtes au bénéfice d'un diplôme fédéral de comptable contrôleur de gestion, d'expert-comptable ou fiduciaire, ou d'un brevet de comptable ou d'agent fiduciaire avec une pratique professionnelle de 5 ans au minimum dans le domaine de la révision. Goût pour l'informatique et esprit d'équipe.

Bureau des ressources humaines

Ch. de Mornex 38 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.

19.1156	Secrétaire cl. 15-18 100%	Activité: en tant que responsable du secrétariat du chef de service, cette personne traite des dossiers, assure la correspondance, rédige des PV, collabore à la conduite de projets, etc. Indispensable: CFC d'employé de commerce, pratique professionnelle de 6 ans, excellente capacité de rédaction, maîtrise des logiciels habituels et connaissances de logiciels comptables. L'allemand est également requis avec, si possible, une expérience de traduction allemand-français. Souhaité: aptitude à la communication et capacité d'autonomie élevées.
19.1152	Employé principal d'administration cl. 14-16 100%	Activité: tenue et organisation d'un secrétariat: réception, traitement de la correspondance sous dictée, classement et établissement de documents divers. Indispensable: CFC d'employé de commerce avec pratique de 6 ans, aisance dans les contacts avec le public, excellente maîtrise des outils informatiques et de l'orthographe. Ce poste exige également le sens de l'organisation et l'esprit d'initiative.
19.1160	Employé d'administration cl. 10-12 100%	Activité: vous gérez le secrétariat de la division comprenant une dizaine de personnes: réception téléphonique, correspondance avec dictaphone et tenue d'une petite bibliothèque regroupant des lois et décrets. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou équiv., maîtrise de Word et Excel sur PC, bonne capacité d'organisation et d'autonomie.
19.1154	Employé d'administration cl. 10-12 100%	Activité: vous effectuez des tâches de secrétariat pour le domaine juridique (correspondance, dactylographie) et pour le domaine administratif (réception téléphonique, classement, rédaction). Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, maîtrise de Word et Excel, expérience dans la prise de notes et de PV. Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'organisation. Souhaité: connaissance des termes juridiques.
19.1146	Employé d'administration cl. 10-12 80%	Activité: travail au sein d'un petit secrétariat tel que correspondance, rapports, distribution du courrier, réception téléphonique et gestion d'une bibliothèque. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, maîtrise de Word et Excel. Sens de l'organisation et du travail soigné.
19.1157	Aide préparateur cl. 6-8 100%	Activité: au sein de l'Institut de biologie cellulaire et de morphologie, préparation, entretien et maintenance des corps humains destinés à l'enseignement, entretien de la salle et des outils de dissection. Elevage et entretien des animaux (chats, singes, souris, lapins) et commande de la nourriture. Indispensable: pratique professionnelle de 3 ans dès la majorité. Bonne condition physique et mentale. Equilibre, discrétion, politesse, fiabilité. Souhaité: permis de conduire, intérêt pour les animaux. Capable de supporter la manipulation des corps humains pour la dissection. Particularité: remplacement d'une année environ.

Formation en cours d'emploi

Aspirantes inspectrices pour la Police de sûreté	Conditions d'engagement: âge entre 19 et 27 ans, être en bonne santé, avoir une bonne formation sanctionnée par un CFC ou équiv., maîtriser la langue française et avoir de bonnes connaissances de l'allemand (une 2^e langue étrangère serait un atout).
Aspirantes et aspirants pour la Gendarmerie	Conditions d'engagement: âge entre 19 et 27 ans, être en bonne santé, avoir une taille minimum de 160 cm pour les femmes et 172 cm pour les hommes, être au bénéfice d'une bonne formation sanctionnée par un CFC ou équiv. et maîtriser la langue française. Adresse: Les formules d'offres d'emploi peuvent être obtenue jusqu'au 30 septembre 1998 au Centre de formation de Police cantonale, tél. 021 / 644 82 01. Voir également 24 Heures du jeudi 17 septembre 1998.

«La Guerre dans le Haut-Pays» met en lumière «ceux de l'autre côté»

photo1

Pour son bicentenaire, le canton de Vaud a fait confiance au duo Ramuz-Reusser en soutenant la réalisation d'un film haut en couleur et en émotions. «La Guerre dans le Haut Pays» retrace la résistance de certaines communes des Ormonts à la libération de la tutelle bernoise.

PHOTOS SERVICE DE PRESSE

Emmenés par Josias, les hommes du village s'apprêtent à prendre les armes contre l'armée française

Ramuz-Reusser. Etrange duo. L'œuvre de l'écrivain vaudois inspire visiblement le cinéaste, dont on a pu voir le *Derborence* en 1984. Quatorze ans plus tard, Francis Reusser se collette avec un roman dont C.F. Ramuz tira la substance d'événements qui marquèrent le Pays de Vaud voici 200 ans : la Révolution vaudoise de 1798.

De Ramuz à Reusser, en passant par Carrière

Question : faut-il relire (ou lire) le roman de Ramuz avant d'aller voir le film ? Ou faut-il voir l'œuvre de Francis Reusser pour elle-même, seulement pour elle-même ?

Comme tout l'œuvre de l'écrivain vaudois, *La Guerre dans le Haut-Pays* repose sur l'écriture, sur la construction de la phrase, sur le rythme des mots. Transposer au cinéma ces effets si particuliers, imaginer que l'on puisse par l'image recréer l'équivalent de la langue ramuzienne, c'est courir à l'échec. Piège que le scénariste, Jean-Claude Carrière, et Francis Reusser ont parfaitement su éviter. Aussi bien le film issu de cette complicité doit-il être vu l'esprit

libre de toute référence, pour lui-même, simplement.

Affranchissement n'est pas trahison

En janvier 1798, le Pays de Vaud se libérait de la tutelle bernoise. Diverses manifestations et publications ont rappelé les événements qui marquèrent ce tournant de l'histoire vaudoise tout au long de cette année du Bicentenaire. Chacun se rappelle également que l'on ne fut pas unanime sur le sujet, et que certaines communes résistèrent. La Vallée des Ormonts opposa une farouche résistance au changement. C'est dans ce contexte que C.F. Ramuz inscrivit la trame de son roman. En cette année 1998 où l'on s'apprêtait

naturellement à commémorer la Révolution vaudoise, les producteurs du film ont eu l'idée de participer à cette commémoration, mais en mettant en lumière "ceux de l'autre côté", les rebelles. Défi difficile que celui de s'inspirer de *La Guerre dans le Haut-Pays*.

photo2

L'armée française monte à l'assaut du col tenu par les villageois

photo3

photo4 à superposer

*Un moment de bonheur
pour Julie
et David avant le
drame final*

La réussite du film tient dans le fait que Francis Reusser a empoigné l'œuvre de Ramuz sans complexe. C'est en tout cas l'impression qu'il donne. Mais l'on peut supposer que cet affranchissement est le résultat d'un long et délicat travail, tant de la part du scénariste que de celle du réalisateur. Affranchissement, mais pas trahison. Ramuz était écrivain. Reusser est cinéaste. L'œuvre du second s'est nourrie de celle du premier, et puis elle a trouvé sa propre écriture, son propre rythme.

Une histoire d'amour

La Guerre dans le Haut-Pays de Francis Reusser est une œuvre à la fois âpre et lyrique. C'est une histoire simple ; c'est une histoire d'amour au milieu d'une guerre fratricide. Sa caméra impose son ton dès les premières images : c'est une épopée. Pas celle des grands héros mythiques. Non. C'est l'épopée des petites gens, dont le destin s'inscrit dans une histoire qu'ils ne maîtrisent pas, trop grande et trop lourde pour eux. Cette histoire les broyera, David jusqu'à la mort, Julie (Félicie dans le roman) jusqu'à la folie. Si le film a su s'affranchir du roman, il faut relever pourtant que, comme lui, il repose sur une écriture rigoureuse, sur un rythme efficace, sur une construction parfaite. La caméra de Reusser lui ressemble et ne le trahit pas. Elle transmet

aux personnages et aux images sa force, sa passion, son émotion.

Une distribution remarquable

Entre autres qualités, le film dévoile aussi une distribution d'une qualité exceptionnelle. Aucune star, mais des acteurs français et suisses, certains connus, d'autres peu ou pas du tout - du moins du grand public -.

Le film est hanté - difficile de l'exprimer autrement - par la figure de Josias, le père de David : c'est un personnage auquel le

comédien français François Marthouret confère au fur et à mesure de l'histoire une présence obsessionnelle et tragique. Laurent Terzieff compose un Isaïe terrifiant, ermite illuminé jusqu'à la folie. La distribution a sélectionné avec une extraordinaire justesse des comédiens de théâtre suisses romands parmi lesquels Jean-Pierre Gos, Jacques Michel, Antoine Basler, etc.

Un investissement pour l'économie locale

Francis Reusser a donc parfaitement relevé le défi. A l'époque des superproductions hollywoodiennes montées à coup de dizaines, voire de centaines de millions de dollars, *La Guerre dans le Haut-Pays* a réuni un budget sans commune mesure, quoique assez important, au niveau suisse (environ 5 millions de francs suisses). Résultat : une œuvre accomplie, une histoire universelle, dont la beauté et le souffle devraient convaincre.

Dans le cadre des manifestations du Bicentenaire, l'Etat de Vaud avait choisi de s'associer au financement de ce film, et a apporté une contribution de 300'000 francs. Ce geste exceptionnel - car en temps ordinaire l'aide à la création cinématographique n'entre pas dans les compétences du canton -, l'Etat peut se réjouir de l'avoir fait. Même si son aide représente moins du 10% des coûts de la production, la confiance qu'il aura ainsi marquée envers Jean-Claude Carrière, Francis Reusser et les producteurs du film aura joué un rôle non négligeable. Et s'il faut parler argent, il vaut la peine de préciser que sur les 5 millions du budget, 3 sont repartis dans l'économie locale (salaires, commandes à des fournisseurs, nuitées, etc.). Le mot " subvention " sied mal à ce type d'investissement, vous en conviendrez !

Brigitte Waridel

photo 5

*Ansermoz
devant son
arbre de la
liberté
abattu par
un
villageois
des
Ormonts*

**Un film à voir à partir du 7 octobre
au cinéma Atlantique, à Lausanne.**



Budget 1999 et Caisse de pensions

Le niveau des rentes acquises est garanti

Pour les collaborateurs actuels de l'Etat, les mesures d'économies touchant la Caisse de pensions ne s'appliqueront qu'aux augmentations de salaires.

Chaque année, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud envoie à chacun de ses assurés une «situation d'assurance» indiquant le montant des rentes sur lequel il pourra compter au moment de sa retraite. Pour la plupart des assurés, ce montant est revu à la hausse d'une année à l'autre en raison des augmentations de leur salaire.

Les mesures d'économies prévues par le Conseil d'Etat à l'occasion du budget 1999 auront pour effet de freiner cette progression. Mais en aucun cas le niveau des rentes actuellement acquises ne sera revu à la baisse, tant que l'employé ne réduit pas son temps de travail ou ne prend pas sa retraite avant terme. Autrement dit, les fonctionnaires qui élaborent des budgets pour le temps de leur retraite peuvent se fier aux chiffres figurant sur leur dernière situation d'assurance.

Ce que le Conseil d'Etat propose, c'est le doublement de la déduction de coordination (voir définition dans l'encadré). Ce doublement se traduira par un blocage, voire une baisse du «traitement cotisant» (voir définition dans l'encadré), donc par

une baisse des cotisations à la charge des assurés comme de l'Etat. Mais pas tout de suite pour tout le monde!

Pour les collaborateurs au sommet de leur classe salariale, la déduction de coordination ne peut être augmentée que du montant correspondant à l'adaptation au coût de la vie, sous réserve des promotions. Le montant des cotisations reste constant. Pour ces collaborateurs, à moins d'un fort retour de l'inflation, l'augmentation de la déduction de coordination atteindra difficilement le doublement.

Pour les collaborateurs bénéficiant d'augmentations annuelles légales, l'impact de l'augmentation de la déduction de coordination sera progressif et s'étalera sur plusieurs années. Le montant des cotisations restera constant aussi longtemps que les augmentations de salaire ne dépassent pas l'augmentation de la déduction de coordination, soit 11'940 francs.

Pour les nouveaux collaborateurs, qui seront entrés au service de l'Etat après le 1er janvier 1999, la déduction de coordination sera d'emblée conforme au nouveau régime, soit deux fois plus élevée qu'aujourd'hui.

Effets bruts pour l'Etat

Ainsi, l'impact du doublement de la déduction de coordination est progressif. Conséquence pour l'Etat: les économies résultant de la baisse de la part patronale aux cotisations sont également progressives. Elles sont évaluées à

- 8 millions pour la première année,
- 19 millions pour la deuxième année,
- 32 millions pour la troisième année,
- 35 millions pour la quatrième année.

Effet pour les assurés

Pour les assurés, la diminution des cotisations à la Caisse de pensions se traduira par une hausse du salaire net et, à terme, par des pensions moins élevées que celles du régime actuel (voir tableau). Cependant, ces pensions futures soutiendront encore la comparaison avec celles de la plupart des administrations et des grandes entreprises suisses.

LR

Définitions

On appelle **traitement cotisant** la partie du salaire sur laquelle sont calculées les cotisations et les prestations de la Caisse de pensions. Ce traitement cotisant correspond au traitement brut moins la déduction de coordination.

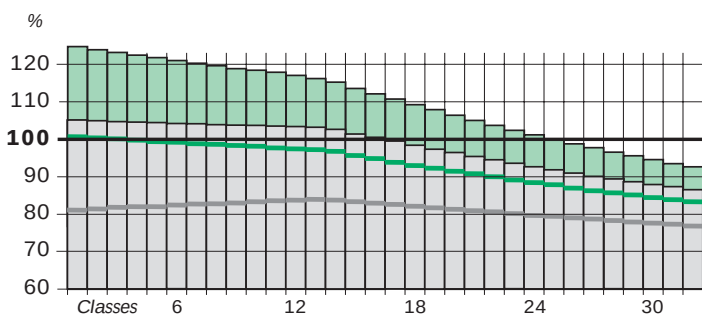
La déduction de coordination permet de prendre en compte la part du revenu déjà couverte par l'AVS. Actuellement, elle est égale à la rente AVS minimale, soit 11'940 francs (indépendamment de la classe salariale de l'assuré).

Dans le nouveau régime proposé par le Conseil d'Etat la déduction de coordination serait égale à la rente AVS maximale complète, exactement le double, soit 23'880 francs.

La cotisation s'élève pour l'assuré à 8% du traitement cotisant, et pour l'Etat à 16%.

Revenu net des retraités de l'Etat de Vaud

en pour-cent du dernier salaire net avant la retraite



Actuellement, les fonctionnaires des classes 1 à 25 touchent, à leur retraite, un revenu net supérieur à leur dernier salaire net de vie active s'ils ont cotisé pendant 35 ans et touchent une rente AVS de couple. Le calcul de leurs rentes avec doublement de la déduction de coordination correspond à une situation fictive, puisqu'il n'y aura plus de rente de couple dans l'AVS dès 2001. En revanche, le calcul des rentes individuelles futures est réaliste, mais sujet à variations en fonction des révisions à venir de l'AVS.

Attention: la hauteur des colonnes exprime un pourcentage par rapport à un salaire variable. Chaque pour-cent représente une somme plus élevée au fur et à mesure qu'on monte dans l'échelle des classes salariales. Ces calculs se basent sur les chiffres en vigueur en 1998.

Légendes

- Niveau du salaire net avant la retraite
- Situation la plus avantageuse du régime actuel (rente avec pleins droits et rente AVS de couple)
- Revenus des mêmes assurés s'ils avaient été soumis à un doublement de la déduction de coordination
- Régime actuel: niveau du revenu net du pensionné avec pleins droits et rente AVS simple
- Régime futur dans le même cas, avec doublement de la déduction de coordination

Les augmentations du salaire net en 1999

Les effets des mesures salariales prévues dans le budget 1999 sont différents pour les collaborateurs qui se trouvent au sommet de leur classe salariale, ceux qui ont droit à une augmentation annuelle légale et ceux qui seront engagés en 1999.

Le tableau ci-dessous permet de comparer le salaire mensuel net actuel (1998) avec le salaire net prévu pour 1999 selon la politique salariale proposée par le Conseil d'Etat (le salaire net permet mieux que le brut d'apprécier l'évolution du pouvoir d'achat). On a pris à titre d'exemples trois fonctions publiques cantonales. Tous les collaborateurs de l'Etat n'y retrouveront pas directement les chiffres qui les concernent. Cependant, les proportions entre le salaire net 1998, le salaire net 1999 selon la politique salariale et le salaire résultant de l'application intégrale du statut, sont pratiquement constantes. Chacun peut donc les évaluer à partir de son salaire net actuel, allocations familiales non comprises.

Le salaire net actuel (colonne noire) est issu du salaire selon les normes du statut, moins la contribution de solidarité progressive qui avait fait l'objet de la convention salariale 1998 conclue avec les associations

du personnel. Cette contribution de solidarité touche les hauts salaires plus que les bas, et se traduit par une baisse du pouvoir d'achat par rapport à 1997 pour les collaborateurs qui sont arrivés au sommet de leur classe salariale et ceux qui ont été engagés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 1997.

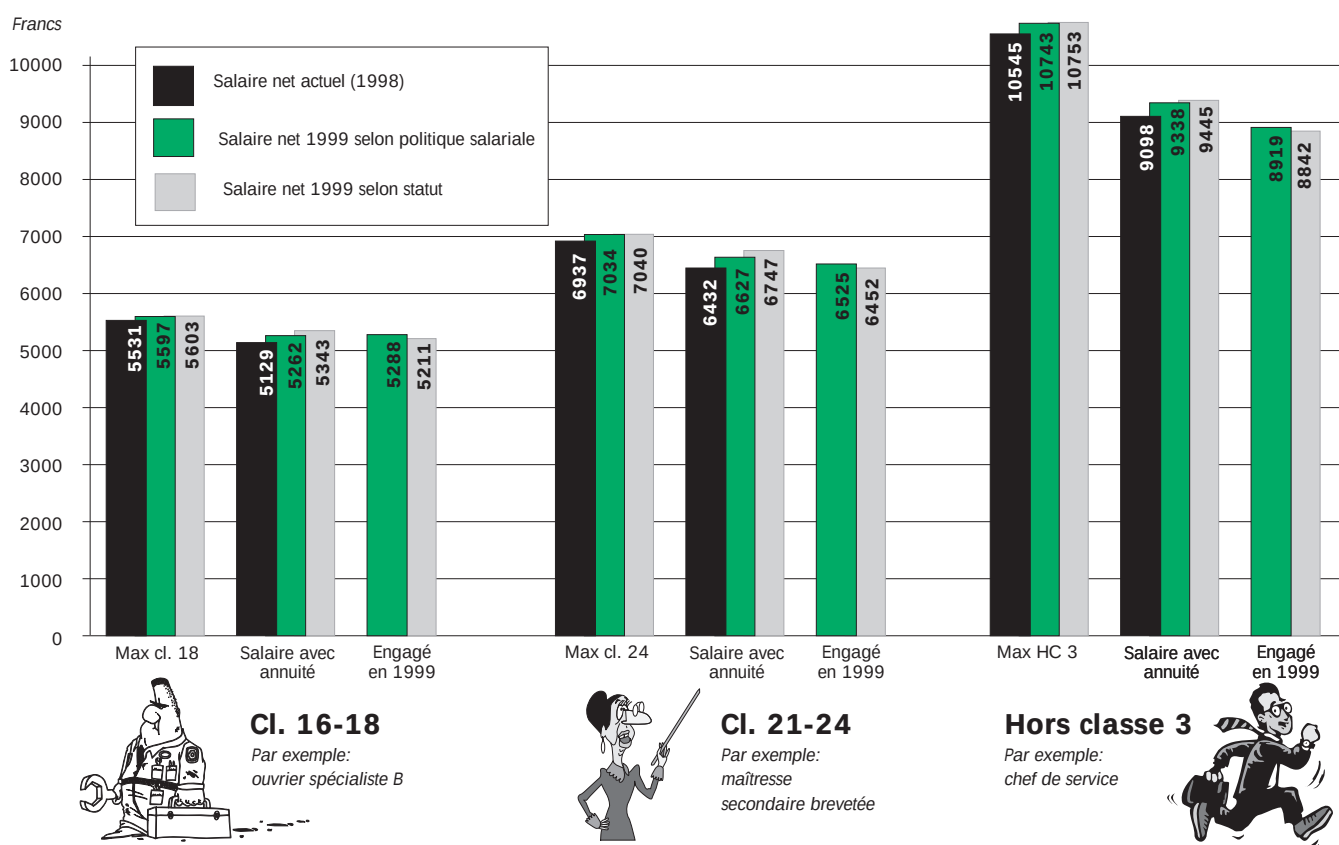
Le salaire net 1999 selon la politique salariale (colonne verte) résulte des mesures salariales proposées par le Conseil d'Etat pour le budget 1999. Il représente ce que vous toucherez chaque mois (et deux fois en décembre), si le Grand Conseil approuve l'intégralité de ces mesures.

On voit que, dans tous les cas, ce salaire augmentera l'an prochain de manière supérieure à l'indexation. Cette augmentation est due à la suppression de la contribution de solidarité. Pour les collaborateurs qui ne sont pas au sommet de leur classe salariale s'y ajoute une annuité correspondant à 45% de l'augmentation annuelle légale.

Les mesures salariales du budget 1999 prévoient de ne pas accorder l'adaptation des salaires au coût de la vie. Mais l'inflation est si faible (0,1% selon les données actuelles) que cette non-indexation aura un effet négligeable.

Le salaire net 1999 selon le statut (colonne grise) est indiqué ici à titre de référence, pour permettre la comparaison avec le salaire net selon la politique salariale. On voit que dans la plupart des cas, le salaire net selon le statut serait supérieur à ce dernier. Le salaire net des collaborateurs engagés en 1999 présentera une situation inverse. En effet, le doublement de la déduction de coordination entrera intégralement en vigueur pour eux. Cela se traduira par une diminution plus importante des cotisations à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, donc par une augmentation du salaire net par rapport au système actuel.

LR





Les décisions de la quinzaine

Les dispositions du Conseil d'Etat en cas d'arrêt de travail dans la fonction publique

Dans la perspective des arrêts de travail annoncés pour le jeudi 24 septembre prochain par deux des trois principales associations du personnel de l'Etat (SUD et SSP), le Conseil d'Etat a pris des dispositions dans le but d'assurer les prestations à la population. Il rappelle que, légalement, la grève des collaborateurs est illicite. Il veillera à ce qu'il n'y ait pas d'iniquité entre les départements et les services de l'Etat dans les éventuelles sanctions applicables aux fonctionnaires ayant manqué à leur devoir de fidélité.

Le Conseil d'Etat a adressé une lettre à tous les chefs de service pour qu'ils informent leurs collaborateurs à ce sujet.

En outre, le Conseil d'Etat a répondu positivement à la Fédération des associations de fonctionnaires (FSF), qui demandait un congé spécial d'une demi-journée pour ses membres désireux de participer à une assemblée extraordinaire le 24 septembre. Le Conseil d'Etat sera représenté à cette assemblée pour y expliquer ses décisions budgétaires et répondre aux questions des participants.

Les syndicats SUD et SSP n'ont formulé aucune

demande et se sont bornés à émettre un «préavis de grève»

Vincent Grandjean, chancelier d'Etat,
021/316 40 59

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Réception commémorative autorisée à la Turquie au palais de Rumine

Le Conseil d'Etat a accédé à une demande de l'ambassadeur du Turquie, qui désirait organiser une brève réception avec un nombre d'invités limité au Palais de Rumine, le 16 octobre 1998, dans le cadre des manifestations organisées à Lausanne pour commémorer la naissance de la République de Turquie.

Service des affaires extérieures, Livio Hurzeler,
021/316 40 58

Réforme de l'Ordre judiciaire

Le Conseil d'Etat a adopté son projet de réforme de l'Ordre judiciaire. Ce projet fait suite à l'adoption par le peuple vaudois, le 2 mars 1997, des nouveaux articles constitutionnels judiciaires. Il vise à doter le Canton d'une justice moderne et efficace, accessible, rapide et sûre, en permettant aux tribunaux de sortir de la surcharge chronique qui entrave leur activité depuis plusieurs années. Le projet prévoit que quatre grands tribunaux d'arrondissement remplacent les actuels tribunaux de district. Il prévoit également des modifications des compétences des autorités pénales, afin no-

tamment de favoriser un traitement rapide et moins coûteux des affaires simples. Le Grand Conseil pourra en débattre cette année encore.

François de Rougemont, Service de justice et de législation, 021/316 45 45

Vers l'ouverture d'une division psychiatrique au pénitencier de Bochuz

A l'heure de la surpopulation carcérale, une évolution parallèle inquiète le gouvernement. Il s'agit de l'augmentation importante de malades psychiques ayant commis des actes délictueux. Ils sont au nombre d'une centaine actuellement, dont 42 auteurs d'agressions à caractère sexuel, soit une augmentation de 100 % par rapport à 1997. Le Conseil d'Etat va donc proposer au Grand Conseil l'aménagement au pénitencier de Bochuz d'une division psychiatrique de 14 places budgétées à 1'850'000 francs. Il s'agit de mettre en place une «chaîne thérapeutique» permettant de lutter contre la récidive et garantissant la sécurité publique.

André Vallotton, chef du Service pénitentiaire,
021/316 48 00

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Interdiction de la réunion de skinheads prévue pour le 19 septembre

Le Conseil d'Etat a décidé d'interdire la réunion du mouvement skinhead prévue le 19 septembre



Tournoi intercantonal de football

Les parlementaires vaudois à l'honneur

Ils sont onze à occuper le terrain, d'horizons politiques différents, et pratiquant la collaboration intercantonale depuis un certain nombre d'années: non, ce n'est pas la commission permanente des affaires extérieures, mais l'équipe de foot du Grand Conseil. Habitée à des rangs honorables dans les tournois interparlementaires, cette joyeuse phalange vient de remporter le titre national à La Chaux-de-Fonds, en triomphant

aux tirs au but des équipes grisonne (demi-finale) et tessinoise (finale). Elle doit beaucoup à son gardien de buts (huissier, donc portier) et à son coach Alain Gilliéron, fervent adepte du «EWM».

Bravo à nos députés footballeurs, à qui l'on souhaite autant de succès dans l'hémicycle que dans le monde du ballon rond.

Vincent Grandjean

Le 31 août dernier, des députés de toute la Suisse se disputaient le titre national à La Chaux-de-Fonds

prochain dans le canton de Vaud. Il a pris sa décision en fonction des dernières informations qui lui sont parvenues à ce sujet. Ces informations font apparaître un risque sérieux d'atteintes à l'ordre public et d'actes de violence. L'interdiction s'étend jusqu'au 21 septembre 1998 inclus. Le Conseil d'Etat a chargé le Département de la sécurité et de l'environnement, en collaboration avec le service de justice et législation et la police du commerce, d'élaborer des directives à ce sujet.

Jacques-François Pradervand, chef de la police de sûreté, 021/644 85 00

DFIN

Département des finances

Soutien du Canton de Vaud au principe de la «Fondation Suisse solidaire»

Le Conseil d'Etat est favorable au projet de création de la «Fondation Suisse solidaire», qui témoigne de la tradition humanitaire de la Suisse. Il estime cependant que le projet mis en consultation par la Confédération doit être considérablement revu et précisé dans ses modalités.

Christian Currat, secrétaire général du Département des finances, tél. 021/316 20 02

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Crédit d'ouvrage pour une bibliothèque-médiathèque au CEPNV

Le Conseil d'Etat a décidé de présenter un projet de décret accordant un crédit d'ouvrage de 2'200'000 francs pour la réalisation d'une bibliothèque-médiathèque au Centre d'enseignement professionnel du Nord vaudois (CEPNV) à Yverdon-les-Bains. L'augmentation des effectifs, les besoins de la maturité professionnelle, ainsi que l'introduction de méthodes récentes d'enseignement rendent cette réalisation indispensable.

Elinora Krebs, secteur planification-bâtiments au SFP, 021/316 63 26

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Engagement du collaborateur personnel du conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat

M. Charles-Louis Rochat, chef du Département de la santé et de l'action sociale, a engagé un collaborateur personnel. Son choix s'est porté sur M. Olivier Thibaud, actuellement fondé de pouvoir et réviseur chez ATAG Ernst & Young. Le Conseil d'Etat a ratifié cet engagement. M. Thibaud entrera en fonctions, à plein temps, le 1^{er} novembre 1998.

Charles-Louis Rochat, chef du DSAS, 021/316 50 00

Budget 1998

Limitez rigoureusement toutes les dépenses

Le Conseil d'Etat renonce à exiger des services de nouvelles coupes sur le budget de cette année. Mais il leur demande de limiter rigoureusement leurs dépenses.

En décembre 1997, le Grand Conseil modifiait sensiblement le projet de budget que lui proposait le Conseil d'Etat par l'adoption d'amendements. Outre des modifications précises demandées aux divers départements, ce qui est habituel, le Grand Conseil décidait de réduire globalement les dépenses de cinq postes du budget. Il demandait par ailleurs que celui-ci soit amélioré de 40 millions fr., sans préciser comment y parvenir ni sur quels postes porter l'effort. C'est le fameux «amendement de portée générale de 40 millions». Aujourd'hui, le Conseil d'Etat dresse un bilan du suivi de ces amendements. Le voici.

Des réductions ciblées...

Concernant les divers amendements sur des postes précis du budget, l'analyse réalisée au début de l'été montrait que la réduction était quasiment réalisée pour trois d'entre eux: les frais de recherche de personnel; les mandats et expertises; les dépenses informatiques, les imprimés et fournitures de bureau. Pour les deux autres, par contre, on était encore loin du compte; en effet, les réductions pour les achats de livres, journaux, documents et frais d'annonces correspondaient à un peu moins de la moitié de la cible; la diminution sur les achats de machines et de matériel d'exploitation ne dépassait quant à elle à peine un quart de l'objectif global.

... à une réduction budgétaire générale

Sur l'amendement de portée générale de 40 millions fr. la recherche d'économies s'est soldée par un total de 12,6 millions. A cette somme viendra s'ajouter la réduction du coût de fonctionnement des commissions extraparlémentaires et consultatives qui se renouvellent avec la législature. Il ne sera entre autres plus payé d'indemnités de séance aux magistrats, préfets et collaborateurs de l'Etat.

Pour le reste, le Conseil d'Etat estime qu'il n'est pas opportun d'ordonner de nouvelles coupes budgétaires aux services et ceci pour trois raisons.

Rigueur dans la gestion

Le Conseil d'Etat constate d'abord que l'Administration semble avoir assimilé l'effort qui lui est demandé pour gérer les dépenses avec une rigueur accrue. En outre, le Gouvernement a porté l'accent ces derniers mois à la préparation du budget 1999 et engage beaucoup de forces de travail sur la démarche d'analyses des missions et la modernisation de l'Etat, toutes deux porteuses d'économies. Enfin, la troisième raison réside dans la difficulté d'adapter en cours de route des budgets établis il y a de nombreux mois. Ordonner des réductions autoritaires et surtout arbitraires, pose des problèmes épineux de gestion que le Conseil d'Etat se refuse à provoquer.

Consigne générale

Une gestion rigoureuse permettra à l'Administration de démontrer, chiffres à l'appui, que les efforts attendus par le Parlement ont été accomplis. La limitation générale des dépenses vise aussi les frais de transports et d'usage de véhicules privés, les frais de représentation, de repas et d'hôtel. La révision du Statut fournira l'occasion de revoir les règles dans ce domaine. Le Conseil d'Etat se penche d'ores et déjà sur les pratiques départementales, avec l'appui du Collège des secrétaires généraux et, éventuellement, du Contrôle cantonal des finances.

Francine Crettaz

Indemnité kilométrique et frais de repas

Contrairement à ce qu'indiquait le tableau paru dans la Gazette N° 21, il n'y a pas, en 1998, de réduction de l'indemnité kilométrique ou du forfait pour les repas pris à l'extérieur. Ces mesures étaient à l'étude dans le cadre de l'amendement «40 millions» du Grand Conseil. Le Conseil d'Etat y a renoncé.



Claude Nicollier dans la navette Columbia lors de la mission STS-75.

Claude Nicollier parmi nous

Le Département des institutions et des relations extérieures inaugure un cycle de conférences intitulé «Midi Ouvertures» le 6 octobre prochain. Les sujets de ces conférences ouvertes aux collaborateurs de l'Etat déborderont largement les strictes frontières de l'administration.

Pour Claude Nicollier, astronaute à l'ESA (Agence spatiale européenne) auprès de la NASA, le compte à rebours va bientôt commencer. Pour nous aussi, puisqu'il sera le premier invité de *Midi Ouvertures*, le 6 octobre à l'auditoire Alexandre Yersin du CHUV, pour une conférence intitulée *Vivre et travailler dans l'espace*. A cette occasion, Claude Nicollier abordera des questions telles que: pourquoi et comment réaliser des missions à bord de la navette? Irons-nous sur Mars? Irons-nous au-delà du système solaire un jour?

Un parcours exceptionnel

Claude Nicollier est né à Vevey en 1944. Très jeune, il s'intéresse à l'aviation et à l'astronomie. Parallèlement à des études en physique à Lausanne, puis en astrophysique à Genève, il suit un cours d'instruction aéronautique préparatoire et effectue son école de recrue dans les troupes d'aviation. En 1966 déjà, il reçoit son brevet de pilote militaire. Il devient ensuite copilote chez Swissair sur DC-9.

Au sein de l'Agence spatiale européenne, il est d'abord chercheur dans le cadre de diverses missions aéroportées. En 1978, il

est sélectionné pour travailler dans le laboratoire européen «Spacelab» puis, au terme d'un accord entre la NASA et l'ESA passé en 1980, il se forme comme spécialiste de mission. Suivra ensuite une formation exigeante auprès de l'Empire Test Pilot's School de Boscombe Down (GB). Il y obtient en 1988 le brevet de pilote d'essais. De retour aux USA, il participe à trois missions dans l'espace:

- à bord de la navette *Atlantis* en 1992;
- maintenance du télescope *Hubble* depuis la navette *Endeavour* en 1993;
- mission d'une durée de 15 jours à bord de *Columbia* en 1995.

Au cours de ces trois vols, Claude Nicollier a effectué 459 orbites autour de la terre, soit des millions de kilomètres. Il est actuellement chef de la section robotique pour la future station spatiale internationale du bureau des astronautes de la NASA à Houston (Texas). Sa prochaine mission dans l'espace est prévue pour le printemps 2000.

Venez l'écouter et dialoguer, vous ne serez pas déçus!

Véronique Mange

Bulletin d'inscription

Nom:
Prénom:
Service:

J'assisterai à la conférence de Claude Nicollier le mardi 6 octobre, à 11h30, à l'auditoire Alexandre Yersin. La buvette du CHUV sera ouverte dès 11h.

• Ce coupon est à renvoyer jusqu'au 25 septembre à Isabel Balitzer-Domon, déléguée à la communication, Département des institutions et des relations extérieures, Château cantonal, 1014 Lausanne.

- ou à faxer au 021/316 41 67
- Vous pouvez aussi envoyer un e-mail à Isabel.balitzer@chancellerie.vd.ch

Musique, théâtre, danse

Théâtre municipal de Lausanne. Récital de **Brigitte Balleys** (au piano Laurent Martin). Œuvres de Haydn, Liszt, Honegger et Bizet. Mercredi 23 septembre à 20h.

Pianissimo (rue des Deux-Marchés 11), Lausanne.

Quintet Joachim Raffel. Du 24 au 26 septembre, 20h30.

Duo Ohad Talmor (saxo) et **Michel Bastet** (piano). Du 1^{er} au 3 octobre, 20h30.

Kléber-Méleau. Piano & Forte, de et par Olli Hauenstein. Du 22 au 27 septembre (ma-me-je 19h; ve-sa 20h30; di 17h30).

Théâtre de Vidy. Hamlet (ou les suites de la piété filiale), de Jules Laforgue. Adaptation d'Armand Abplanalp. Avec Armand Abplanalp, Léon Francioli et Daniel Bourquin.

Au Chapiteau, du 18 septembre au 9 octobre (ma-sa 21h; di 17h).

Petit Théâtre. Fifi Brindacier. Jusqu'au 11 octobre. (me 15h et 19h; je-ve-sa 19h; di 17h).

Théâtre Sévelin 36, Lausanne. Festival de danse contemporaine. Avec les compagnies: Michèle Noiret, Marco Berrettini, Barak Marshall, De Motus, Increspazion danza et le «Bal à Marcel» avec Philippe Saire.

Du 30 septembre au 4 octobre, chaque soir dès 19h, le samedi à 18h45. Informations et locations: 021/626 13 98.

Expositions

Musée romain de Vidy. Floriane

Tissières: mémoire de fragments: peintures et installations. Dès le 2 octobre (ma-di 10h-18h; je 20h).

Galerie Alice Pauli. Gaspard

Delachaux: sculptures récentes. Jusqu'au 17 octobre (ma-ve 9h-12h30 et 14h-18h30; sa 10h-12h30 et 14h-17h30). A voir également: **Denise Voita:** Plaisirs et jeux de la reconstruction (collages et techniques mixtes sur papier).

CHUV. Vieillir ou la vie à inventer:

peintures et céramiques. 100 œuvres réalisées dans les ateliers de l'hôpital par des personnes âgées ou handicapées. Jusqu'au 8 octobre.

Hôtel de Ville d'Yverdon. Faits divers à la Belle-Epoque. Jusqu'au 11 octobre (ma-di 14h-18h). Entrée libre. A voir en même temps: **Dessins de presse** d'Aeschlimann, Elzingre, André Paul et Urs.